

## Introduction

Véronique Lassailly-Jacob \*

Ce numéro est consacré *aux communautés déracinées* issues de mouvements de population massifs, imposés et collectifs. Ces exodes et déplacements de grande ampleur touchent l'ensemble d'un groupe, hommes et femmes, jeunes et vieux, toutes catégories sociales confondues. Ils surviennent dans des contextes de crises aiguës caractérisés par une grande violence, des épisodes de sécheresse, des calamités naturelles ou encore en cas d'intervention coercitive de l'État. Ce sont des mouvements de proximité, à l'intérieur comme vers l'extérieur des frontières, parfois planifiés par les pouvoirs publics ou encadrés par les organismes d'assistance sur les lieux d'accueil.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les flux de populations dans les pays du Sud sont dominés par des exodes massifs et brutaux et des transferts de grande ampleur, sources d'une multitude de communautés déracinées. Les chiffres évoqués ci-dessous parlent d'eux-mêmes pour dénoncer la gravité croissante de cette mobilité géographique forcée. La terrible sécheresse qui affecta les pays du Sahel, en 1984-85, a provoqué l'exode de plus de 2 millions de personnes vers les pays côtiers. En 1997, le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) recensait plus de 13 millions de réfugiés de par le monde dont un peu plus de 4 millions en Afrique subsaharienne [HCR, 1997]. Dans un rapport récent, la Banque mondiale faisait état de près de 2 millions d'individus expulsés de leur lieu de résidence pendant l'année 1993 par des projets qu'elle avait financés, tels que des créations d'infrastructures, programmes de rénovation urbaine ou de conservation de l'environnement [Banque mondiale, 1996]. Enfin, très récemment, le début des travaux de construction du barrage des Trois Gorges sur le fleuve Yangtse en Chine faisait la une de l'actualité. L'une des conséquences de ce projet titanesque sera le déplacement d'environ 1,9 million de personnes, habitants de quelque 1400 petites villes et villages [Zich, 1997].

Si les répercussions humaines des conflits de grande ampleur, des projets d'infrastructure spectaculaires ou des catastrophes naturelles d'envergure font l'objet d'une large couverture médiatique, d'autres déplacements sous contrainte tout aussi dramatiques sont très largement passés sous silence. Il s'agit par exemple des mouvements forcés de population qui surviennent à l'intérieur des territoires nationaux, comme ce fut le cas des Kasaiens expulsés de la région du Shaba

---

\* Géographe du CNRS, chercheur au Centre d'études africaines.

(cf. Roland Pourtier) ou bien de l'installation clandestine de réfugiés dans les villes du pays d'accueil, tels les Rwandais à Nairobi (cf. Luc Cambrézy) ou encore de transferts de populations liés à des créations d'infrastructures (cf. Michael Cernea). Bien d'autres communautés déplacées sont ignorées des médias et surtout oubliées des autorités dont elles dépendent.

Au-delà de la tragédie humaine, cette mobilité géographique forcée mérite pourtant une attention toute particulière en raison de ses dimensions, de ses particularités et de ses répercussions multiples [Lassailly-Jacob, 1996]. Toutefois, si les processus migratoires, les migrations internationales ou les diasporas sont des domaines largement étudiés en France, la mobilité géographique forcée en tant qu'objet d'analyse n'a pas encore suscité, à notre connaissance, de recherches spécifiques. Les études menées sur les populations « réfugiées de la violence ou de la misère », « déguerpies » ou « déplacées » par décision politique ou encore « victimes » de calamités naturelles sont du ressort de problématiques de recherche distinctes et cloisonnées : d'un côté, les champs de l'humanitaire, des médias et des sciences politico-juridiques s'approprient la question des réfugiés ; de l'autre, les terrains du développement et de l'aménagement s'emparent du sort des populations « déguerpies », « redistribuées » ou « sédentarisées » ; enfin, le monde de l'environnement s'attribue l'étude des victimes et des sinistrés..., trois sphères distinctes dans l'univers des sciences sociales. Il n'existe pas encore d'analyses comparatives sur ces communautés déracinées. Et pourtant, comme le souligne Michael Cernea [1996], ces populations connaissent une situation semblable même si les causes de leur déplacement sont diverses. L'auteur cherche à prouver tout l'avantage que l'on pourrait tirer d'une analyse comparée des comportements de ces populations face au déracinement et au défi de la réinstallation. Une telle étude devrait révéler des mécanismes sociaux d'adaptation nouveaux et encore trop peu connus.

Par quelles spécificités la mobilité géographique forcée occupe-t-elle une place à part dans l'ensemble du phénomène migratoire ? Par mobilité forcée, il faut entendre un mouvement de population qui n'est le fruit ni d'une stratégie ni d'une pratique préétablies des intéressés mais résulte d'une crise brutale dont l'ampleur est telle qu'elle ne peut être résolue que par la fuite ou le transfert vers d'autres lieux. Si la migration spontanée est souvent un processus de régulation en réponse à des contraintes diverses, le mouvement forcé constitue une profonde rupture.

Il s'agit d'un déplacement induit non pas par la recherche d'un « ailleurs prometteur », source d'un « mieux-être », mais par des forces d'expulsion vers d'autres lieux qui n'ont pas été souhaités et qu'on pourrait qualifier de « moins pires » [Sauvain-Dugerdil *et alii*, 1993]. Les migrations spontanées répondent, quant à elles, à des motivations à la fois répulsives et attractives : pauvreté et misère, facteurs d'incitation au départ s'accompagnent de l'espoir de conditions de vie meilleures dans un lieu imaginé comme une Terre promise. En situation de migration spontanée, le départ volontaire représente la solution au problème posé par des conditions de vie précaires. En cas de mouvement forcé, c'est le départ obligatoire qui est ressenti comme le problème.

C'est enfin une mobilité qui est « rupture », « cassure », dans le fonctionnement d'une société et de son espace de vie. Le départ collectif est vécu comme

une tragédie, un déchirement, et s'accompagne d'un traumatisme. C'est un brusque arrachement à des lieux familiers. Par opposition, la migration spontanée peut être « structure », « continuité », « élément de la construction de l'identité d'un groupe » [Sauvain-Dugerdil *et alii*, 1993 : 23]. Elle est souvent planifiée, organisée, structurée, sélective autant par l'âge, le sexe que par le statut social ; elle peut être individuelle, inscrite dans des solidarités de groupe, et n'implique pas une coupure avec la communauté d'origine. Et dans certaines sociétés, comme chez les Nubiens d'Égypte [Fogel, 1997], la migration est vécue comme un parcours initiatique et fait partie intégrante de l'identité.

« Lorsqu'elle est librement voulue par ceux qui la pratiquent et librement acceptée par ceux qui l'accueillent, la migration est facteur d'équilibre, d'adéquation, d'ajustement, de relations. » [Simon, 1995 : 2.]

La mobilité géographique forcée est aussi source d'une diversité de situations de déracinement. Ceux qui se déplacent involontairement sont qualifiés de « réfugiés », « déplacés », « évacués », « expulsés », « refoulés », « sinistrés » ou « victimes ». La diversité des termes atteste de la multiplicité des formes de mouvements imposés. Facteurs déterminants du départ, structures et conditions du déplacement, logiques des itinéraires, formes d'assistance et d'encadrement, modalités d'installation, de réinstallation ou de retour constituent autant de critères de différenciation qui entrent dans une typologie de ces communautés.

Migrations forcées et déplacements impératifs sont les deux grandes formes de mobilité géographique sous contrainte, source de déracinement. Ces deux types se différencient par la part de décision personnelle laissée aux intéressés. D'un côté, les migrants forcés sont ceux qui décident de se déplacer, qui ont une capacité d'initiative aussi réduite soit-elle quant au temps du départ, à la destination, même s'il y a nécessité quasi absolue de partir. Ce type rassemble des populations qui fuient face à la violence [cf. Gaillard, 1997] ou qui s'exilent, confrontées à un environnement dont les ressources ne sont plus suffisantes pour assurer leur survie [cf. Myers, 1995]. Pouvoir de décision limité mais réel, urgence, perte de biens, nouvel espace de vie inconnu, incertitude quant à la destination et à l'avenir, partir pour fuir l'insupportable, tels sont certains des critères qui définissent une migration forcée.

L'autre forme de mobilité géographique forcée regroupe ceux qui sont déplacés ou sédentarisés par une contrainte implacable. Cette catégorie rassemble des communautés qui sont transférées en raison de projets d'aménagement du territoire ou bien redistribuées, expulsées, déportées ou sédentarisées par une intervention coercitive de l'État. Elles sont déplacées, c'est-à-dire totalement impuissantes face à la décision du déplacement et elles n'ont aucune prise sur cet événement dont les motivations le plus souvent les dépassent.

Ce numéro rassemble neuf des onze articles <sup>1</sup> de qualité qui n'ont pu être tous publiés dans ce numéro, faute d'espace. Chaque auteur offre sa lecture du déracinement à travers l'étude d'une communauté, qu'elle soit réfugiée dans un pays voisin en ville (Rwandais à Nairobi) ou en milieu rural (Mauritaniens dans la vallée du fleuve Sénégal, Somaliens au Kenya), refoulée sur son propre territoire (Kasaïens du Shaba), rapatriée (Chiliens), transférée (Kinh vers le Nord-Vietnam, Malinké à Manantali au Mali) ou sédentarisée (nomades du Sud tunisien, minorités du Nord-Vietnam).

Nombreuses sont les contributions qui mettent en perspective les violences et politiques d'intervention actuelles en recherchant leurs fondements dans la profondeur historique (Sandron, Schaeffer-Dainciart, de Montclos, Pourtier, Santoir). De plus, une large place est accordée à l'analyse des répercussions humaines et écologiques de ces mouvements ou non-mouvements, qu'ils soient issus de politiques d'aménagement (Koenig *et alii*), de contrôle dirigiste du territoire (Sandron, Schaeffer-Dainciart) ou encore de crises politico-ethniques (Santoir, Pourtier). Et dans le prolongement, l'élaboration d'un modèle théorique d'intervention auprès de populations transférées, met en lumière les multiples risques de paupérisation consécutifs au déplacement forcé (Cernea), des risques également révélés par une enquête sociodémographique menée dans une communauté réfugiée en milieu urbain (Cambrézy). Enfin, l'analyse des conditions et de l'aide à la réinsertion, que ce soit de groupes « refoulés » vers leur région d'origine (Pourtier) ou d'exilés de retour dans leur pays (Gaillard), éclaire toute la complexité et le défi que représente un large mouvement de rapatriement.

L'article de Dolorès Koenig et Tiéman Diarra souligne les conséquences sociales d'un transfert de population à la suite de la construction d'un barrage, celui de Manantali au Mali. Les autorités ayant négligé de prendre en compte la dimension sociale de la redistribution foncière, « oubliant que la terre était non seulement un moyen de production mais aussi un instrument d'exercice d'une autorité politique », des relations de dépendance sont apparues entre villages recasés et villages d'accueil. On assiste à un mouvement de recomposition sociale qui se traduit par une altération du statut des autorités des villages transférés et un remaniement des relations sociales de base. Une analyse semblable apparaît dans la contribution de Frédéric Sandron lorsqu'il souligne les nouveaux rapports sociaux issus de la sédentarisation chez les nomades du Sud tunisien, une population « dont l'existence fuyante apparaît aux responsables politiques comme incompatible avec une autorité centrale forte ». Ainsi, la famille conjugale devient une structure de décision autonome, ses liens avec la famille élargie étant amoindris.

La contribution de Delphine Schaeffer-Dainciart se rapproche de celle de Frédéric Sandron en ce sens que tous deux évoquent les dommages créés par des poli-

---

1 Ces articles ont bénéficié d'une relecture attentive de Jean-François Baré, Marcel Bazin, Guy Beloncle, Edmond Bernus, Françoise Clavairolle, Maria-Edy Chonchol, Claude Fay, Dominique Franche, Alain Gascon, André Guichaoua, Françoise Imbs, Olivier Leservoisière, Luc Legoux, Marc Le Pape, Jean-Baptiste Meyer, Roland Pourtier, Jean Schmitz, Bernard Tallet, Brigitte Thébaud, François Verdeaux, Bernard Vienne et Claudine Vidal. L'article originellement en anglais de Michael Cernea a été traduit par Michael Taylor. Enfin, j'ai été vivement encouragée et soutenue dans ce travail par Jean-Yves Marchal, Chantal Blanc, Denise Nobre et Elyzabeth Borel. Que tous et toutes soient ici chaleureusement remerciés pour leur contribution à l'élaboration de ce numéro.

tiques dirigistes de redistribution de populations dans deux milieux écologiques fragiles, les montagnes du Nord-Vietnam et les étendues désertiques du Sud tunisien. D'un côté, déforestation et dégradation des bassins-versants en raison d'une surexploitation des terres de pente, de l'autre, phénomènes de désertification liés à l'érosion éolienne et à la diminution de la ressource en eau. Ces deux contributions font également une large place aux stratégies des intéressés qui adoptent de nouvelles formes de mobilité ou d'activités pour gérer la précarité née du déracinement.

Si des transferts de populations sont inévitables dans le cadre d'opérations d'aménagement du territoire, il est possible d'éviter que ces réinstallations s'accompagnent d'une paupérisation. Tel est le message transmis par Michael Cernea au sujet du rétablissement ou de l'amélioration du niveau de vie des communautés transférées. Sa contribution apporte un éclairage sur les multiples risques d'appauvrissement qui menacent une population réinstallée. Par son élaboration d'un modèle théorique d'intervention, l'auteur souhaite fournir aux planificateurs et aux gouvernements concernés un instrument qui leur permettra d'évaluer avec justesse les droits et les besoins des populations transférées.

La contribution de Luc Cambrézy prolonge celle de Michael Cernea en offrant des informations précieuses sur la démographie et les conditions de vie d'un groupe de réfugiés peu connu, celui qui « se fond dans l'anonymat des grandes villes ». Son étude met en lumière les bouleversements des structures familiales et les processus de marginalisation économique et sociale que connaît cette communauté constituée d'illégaux, « de réfugiés de fait et non de droit », dont les enfants souffriront toute leur vie du retard ou de l'absence de scolarisation.

On ne peut comprendre les crises actuelles sans se référer à leurs racines historiques. Plusieurs auteurs se sont penchés sur les hypothèses explicatives des violences d'aujourd'hui en recherchant leurs points d'ancrage dans le passé. En évoquant les conséquences humaines et écologiques du conflit sénégal-mauritanien de 1989, qui provoqua la fuite de plus de 60 000 réfugiés, Christian Santoir rappelle que les racines de ces violences remontent loin dans l'histoire, liées à la fois à la crise identitaire de la Mauritanie au moment de l'indépendance et aux conséquences de la dégradation de l'environnement physique et économique. Pour expliquer le drame des Kasaiens refoulés du Shaba, Roland Pourtier déclare qu'il faut y voir « des violences politiques placées sous le signe de l'épuration ethnique, de l'exaltation identitaire et des revendications de droits découlant de l'autochtonie ». Enfin, Marc-Antoine de Montclos tente d'expliquer la politique d'intervention spécifique de l'État kenyan vis-à-vis des réfugiés somaliens, « parqués dans des camps sordides en plein désert ». Derrière le discours officiel qui justifie le rejet par des arguments économiques, écologiques et démographiques, se cachent, à l'encontre de cette population, vieilles rancœurs et peurs liées au passé colonial et à la post-indépendance.

Enfin, les problématiques du retour et de la réintégration sont abordées par Anne-Marie Gaillard et Roland Pourtier. Pour faire face aux défis posés par le retour des exilés chiliens, le gouvernement mit en place une infrastructure basée sur un réseau associatif. Anne-Marie Gaillard analyse les forces et les faiblesses de ce programme institutionnel d'aide au retour d'exil, un programme conçu surtout comme un « outil de réconciliation nationale ». Pour les Kasaiens du Zaïre refoulés

du Shaba vers leur région d'origine, la situation est tout autre. Face aux carences d'un État en pleine décomposition, Roland Pourtier souligne « la remarquable capacité de réaction de la société civile bien encadrée par les organisations religieuses » qui prirent en charge de façon très efficace l'accueil et la réinsertion de plus de 700 000 refoulés.

Par cette approche pluridisciplinaire des multiples facettes du déracinement, ce numéro d'*Autrepart* montre que mobilité ou immobilité géographiques imposées constituent un champ de recherche à part entière dans l'ensemble du phénomène migratoire.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE [1996], *Resettlement and Development : the Bankwide Review of Projects Involving Involuntary Resettlement 1986-1993*, Environment Department Papers, 032, 188 p.
- CERNEA M. [1996], « Bridging the Research Divide : Studying Refugees and Development Oustees », in T. Allen (éd.), *In Search of Cool Ground War, Flight & Homecoming in Northeast Africa*, Londres, UNRISD, James Currey, Trenton, Africa World press : 293-317.
- FOGEL Frédérique [1997], *Mémoires du Nil. Les Nubiens d'Égypte en migration*, Paris, Karthala, 397 p.
- GAILLARD A.-M. [1997], *Exils et Retours : itinéraires chiliens*, CIEMI-L'Harmattan, 303 p.
- HCR [1997], *Les Réfugiés dans le monde. Les personnes déplacées : l'urgence humanitaire*, La Découverte, 297 p.
- LASSAILLY-JACOB V. [1996], « En Afrique, sur les chemins de l'exil », *Hommes et Migrations*, 1198-1199 : 22-30.
- MYERS N., KENT J. [1995], *Environmental Exodus. An Emergent Crisis in the Global Arena*, Washington, DC, Climate Institute, 214 p.
- SAUVAIN-DUGERDIL C., PREISWERK Y. [1993], « Vers un ailleurs prometteur... », in *Vers un ailleurs prometteur... L'émigration, une réponse universelle à une situation de crise ?*, Genève, Cahiers de l'Institut universitaire d'études du développement, et Paris, PUF : 15-26.
- SIMON G. [1995], *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF, 429 p.
- ZICH A. [1997], « China's Three Gorges. Before the Flood », *National Geographic Magazine*, 192, September : 7-33.